

2) Les journalistes et leurs organisations

- Offrir des programmes de formation fondamentale touchant les questions de l'exactitude de l'information, de la responsabilité et de la déontologie.
- Favoriser le développement des nouvelles technologies dans les pays partenaires de manière à rester en contact avec eux et à promouvoir les relations.
- Encourager et faciliter les relations Sud-Sud.
- Établir des relations entre syndicats.
- Établir des relations avec les organisations et réseaux existants à orientation semblable.
- Examiner la possibilité d'élaborer un programme d'échange pour les cadres des médias.
- Développer la formation interne dans les organisations canadiennes de journalistes.

3) Les milieux d'affaires

- Ouvrir un dialogue avec le monde des affaires; obtenir son appui à la cause de la transparence et de la liberté de l'information.
- Encourager les entreprises canadiennes à appliquer à l'étranger les mêmes normes éthiques que chez elles.
- Examiner la possibilité de mettre en oeuvre des instruments tels que des codes de conduite et une marque de commerce loyal.
- S'attaquer aux cas de violation flagrante de la convention de l'OIT.